



HIGH VOLTAGE



Sécurisez et mettez aux normes vos cabines haute tension.

Vous disposez d'une cabine à haute tension et vous souhaitez :

- Vous assurer qu'elle respecte bien les dernières normes en vigueur ?
- Avoir la certitude que cette installation est toujours fiable, qu'elle offre toutes les garanties de sécurité, et avoir une estimation de sa durée de vie ?
- Le cas échéant, remplacer cette cabine avec un minimum d'impact sur les activités de votre entreprise ?

Découvrez notre solution « High Voltage »

Sécuriser votre (vos) cabine(s) à haute tension : bien plus qu'une simple obligation légale

Pour de nombreuses entreprises, les cabines à haute tension sont un élément crucial des installations de production. Elles doivent être parfaitement fiables afin de garantir la continuité de la production, bien sécurisées afin de ne pas mettre en danger votre personnel, et parfaitement adaptées à vos besoins en énergie.

Mais saviez-vous que les normes qui régissent ces cabines ont été drastiquement renforcées ces dernières années ? Et que si vous ne respectez pas la législation en vigueur, votre responsabilité personnelle pourrait être engagée en cas d'accident ?

Luminus vous propose une solution complète d'inspection, de sécurisation et – le cas échéant – de remplacement de votre installation à haute tension. Nous pouvons même assurer leur financement, ce qui vous permettra de conserver vos capacités de financement pour votre coeur de métier.



Une solution sur mesure en cinq étapes :

1 Nous analysons votre installation actuelle

Nos consultants spécialisés inspectent votre installation selon une méthodologie éprouvée :

- Ils procèdent d'abord à un audit complet de vos cabines à haute tension. Ils vérifient non seulement leur conformité aux normes en vigueur, mais s'assurent également de leur parfaite sécurité, et de leur adéquation à vos besoins actuels.
- Ils évaluent ensuite la longévité de votre installation existante afin que vous puissiez vous faire une idée aussi précise que possible de votre situation.
- Ils établissent une liste des travaux à effectuer, classés par ordre de priorité, et vous aident à préparer un plan d'action. Vous disposez ainsi de tous les éléments requis par la nouvelle législation.

2 Nous préparons une offre sur mesure

Si l'audit conclut à la nécessité de remplacer tout ou une partie de votre installation à haute tension, nos experts conçoivent une nouvelle installation capable de répondre à vos besoins dans des conditions optimales de sécurité pour vos équipes et vos processus de production. Le cas échéant, nous vous proposons également une solution de financement.

3 Nous prévoyons votre installation dans nos ateliers

Nous savons que la continuité de votre production est une priorité pour vous. Nous sommes également conscients du coût que représente la location d'un générateur capable de produire un courant avec la tension requise. Nous prévoyons donc autant que possible votre installation plutôt que de la préparer sur place. Cela nous permet une installation « plug and play » rapide et efficace.

4 Nous gérons de A à Z le placement de votre nouvelle installation

Lorsque nos techniciens arrivent dans vos locaux, ils ont déjà établi tous les contacts préliminaires avec vos équipes et avec les gestionnaires de réseau. Il leur suffit dès lors de démonter l'installation existante et de la remplacer par la nouvelle. Un gain de temps appréciable qui nous permet de réduire le temps d'intervention à moins d'une journée dans la majorité des cas.

5 Vous devenez propriétaire de l'installation

Si vous avez choisi de faire financer votre installation, vous effectuez les remboursements requis dans le plan de financement. À l'échéance convenue, vous devenez propriétaire de votre nouvelle installation à haute tension.

Notre service « High Voltage » est-il fait pour vous ?

- Avez-vous une ou plusieurs cabines haute tension de plus de 2 ans ?
- Trouve-t-on dans votre (vos) cabine(s) des jeux de barres rondes, des isolateurs blancs ou des cellules « ouvertes » (grillagées) ?
- Votre installation comprend-elle des « interrupteurs sectionneurs » ?

Si vous avez répondu « oui » à une ou plusieurs questions de cette liste, n'hésitez pas à contacter votre Key Account Manager pour de plus amples informations sur notre service « High Voltage » ou envoyez-nous un mail à btb@luminus.be